



Versailles, le 3 juin 2016
Nombre de pages (celle-ci incluse : 2)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Intempéries et inondations Département des Yvelines

Point d'étape vendredi 3 juin 2016 – 20h00

Les Yvelines sont toujours en vigilance jaune concernant la pluie.

Le département est toujours en **vigilance orange** concernant les crues.

Le Centre Opérationnel Départemental est activé en permanence en préfecture depuis plusieurs jours et le sera tout au long de l'événement.

Depuis lundi 30 mai 22h00, on compte **2 155 interventions**.

Les 57 communes* de la Vallée de la Seine concernées ont été contactées par le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile de la Préfecture des Yvelines pour coordonner et recenser les besoins.

32 communes ont activé leur Plan Communal de Sauvegarde.

* ACHERES, ANDRESY, AUBERGENVILLE, BENNECOURT, BONNIERES SUR SEINE, BOUGIVAL, CARRIERES SOUS POISSY, CARRIERES SUR SEINE, CHATOU, CONFLANS SAINTE HONORINE, CROISSY SUR SEINE, EPONE, FLINS SUR SEINE, FOLLAINVILLE DENNEMONT, FRENEUSE, GARGENVILLE, GOMMECOURT, GUERNES, GUERVILLE, HARDRICOURT, HOUILLES, ISSOU, JEUFOSSÉ, JUZIERS, LIMAY, LIMETZ VILLEZ, LOUVECIENNES, MAISONS LAFFITTE, MANTES LA JOLIE, MANTES LA VILLE, MAURECOURT, MEDAN, MERICOURT, MESNIL LE ROI (LE), MEULAN, MEZIERES SUR SEINE, MEZY SUR SEINE, MOISSON, MONTESSON, MOUSSEAUX SUR SEINE, MUREAUX (LES), PECQ (LE), POISSY, PORCHEVILLE, PORT MARLY (LE), PORT VILLEZ, ROLLEBOISE, ROSNY SUR SEINE, SAINT GERMAIN EN LAYE, SAINT MARTIN LA GARENNE, SARTROUVILLE, TRIEL SUR SEINE, VAUX SUR SEINE, VERNEUIL SUR SEINE, VERNOUILLET, VESINET (LE), VILLENES SUR SEINE

1 - Evolution du niveau de la Seine à venir :

Échelle Chatou : tronçon « Seine à Paris »

Le pic de crue devrait être atteint samedi, avec des hauteurs d'eau comprises entre 25,5 et 26 mètres, soit l'équivalent du scénario ORSEC R0,7 (70 % de la cote 1910).

Échelle Mantes la Jolie : tronçon « Boucles de Seine »

Le pic de crue est attendu samedi et pour plusieurs jours (hauteur échelle estimée au maximum 6,7 mètres, soit ORSEC R0,7).



1

Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22

pref-communication@yvelines.gouv.fr – www.yvelines.gouv.fr

Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet78

2 - Conséquences possibles :

- Des inondations importantes y compris dans les zones rarement inondées.
- Les conditions de circulation très difficiles sur l'ensemble du réseau routier ou ferroviaire.
- Des coupures d'électricité plus ou moins longues.
- Des phénomènes de rupture ou de débordement de digues.

3 – Actions terminées ou en cours dans le département

- Evacuation terminée du camping international de Maisons Laffitte (200 personnes)
- Evacuation du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux, où subsistent toujours 30 patients
- Interventions de pompage terminées à Rambouillet, aux Mureaux et à Houdan
- Opérations d'épuisement toujours en cours à Chevreuse et Maule
- Intervention d'une unité FORMISC (**FOR**mations **MIL**itaires de la **SÉ**curité **CIV**ile) qui a utilisé des pompes grande puissance (moyens nationaux exceptionnels) à Bois d'Arcy.

De nombreuses visites de reconnaissance et d'évaluation ont déjà été réalisées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours et se poursuivront d'Est en Ouest en suivant la Seine.

Toutes ces actions ont été menées en étroite collaboration par le Service Départemental d'Incendie et de Secours, la Direction Départementale de la Sécurité Publique, le Groupement Départemental de Gendarmerie et les Services Techniques des Mairies.

- Tous les éleveurs et particulièrement les éleveurs bovins ont été contactés par la direction Départementale de la Protection des Populations et la Direction Départementale des Territoires. Les éleveurs en difficulté ont été signalés.
- Depuis le début de la crise, le service agricole et économie de la Direction Départementale des Territoires est en soutien des maraichers et arboriculteurs du Val de Seine, notamment dans l'élaboration de la procédure de calamité agricole.
- La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie a contacté les coopératives agricoles pour vérifier si les silos en bord de Seine étaient en sécurité.

4 - Rappel des conseils de comportement en cas d'inondation :

- Fermer portes et fenêtres, soupiraux, aérations pour ralentir l'entrée des eaux
- Couper l'électricité et le gaz
- Monter dans les étages
- Ne pas descendre dans les caves et garages
- Ne pas prendre l'ascenseur
- Ne pas s'engager dans des rues inondées pour regagner votre domicile

5 – La procédure de reconnaissance accélérée de catastrophe naturelle concernant les inondations de ces derniers jours

Les maires peuvent retrouver l'ensemble de la procédure à suivre sur le site internet : www.yvelines.gouv.fr.



2